



VILLE DE
LA TOUR-DE-PEILZ
Municipalité

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 4/2016

le 3 février 2016

Concerne :

Assainissement du réseau EU & EC et de l'infrastructure routière du chemin du Vallon et du chemin du Cèdre (préavis N° 16/2011) – Décompte final.

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Suite à la réalisation des travaux précités, nous vous communiquons, ci-après, le décompte final.

Crédit accordé par votre Conseil selon le préavis municipal N° 16/2011	Fr.	1'755'540.--
Montant total des travaux exécutés	Fr.	1'632'506.40
Montant non dépensé	Fr.	123'033.60

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le syndic :

Le secrétaire :




Lyonel Kaufmann

Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité le 18 janvier 2016

